



flash

www.peronnas.com - novembre 2020 - bulletin municipal n°148



ÉTAT CIVIL

Afin de respecter la vie privée de chacun et d'être en accord avec le règlement général sur la protection des données (RGPD), seuls les événements (mariages, naissances, décès) pour lesquels la famille a donné son accord sont publiés dans le Flash.

NAISSANCES

16 juin Jade PEINNET
26 juin Sharaf NAZAR
14 août Mathis SARKISSIAN PY
28 septembre Mariam DIOMANDE

MARIAGES

18 septembre MONNERET Geoffroy et DUCLOS Claire
10 octobre CAYET Bryan et BERNIGAUD Rébecca



> Rébecca et Bryan CAYET à la sortie de la Mairie samedi 10 octobre 2020, accompagnés de Lina âgée de 4 mois

DÉCÈS

8 juin Micheline HELLANT, veuve TREFFOT, 91 ans
16 juin Maryse BOUVARD épouse PIROUX, 77 ans
1 août Michel GIRIN, 78 ans
12 août Marie BERARDAN, 95 ans
15 août Chantal GIROUD, 73 ans
22 septembre Nicole JULLIAND épouse BERNIGAUD, 59 ans
25 septembre Paul Marcel PASCAL, 85 ans

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE DE PÉRONNAS

Place de la Mairie BP 20
01960 Péronnas
Tél. 04 74 32 31 50 - Fax 04 74 21 92 48
info@peronnas.fr / www.peronnas.com
Twitter.com/Peronnas01 /
Facebook.com/PERONNAS
et sur instagram @peronnas

OUVERTURE AU PUBLIC

- Lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
- Vendredi de 9h à 17h sans interruption

LES ÉLUS À VOTRE DISPOSITION

En cas d'urgence ou pour prendre un rendez-vous, un adjoint est à votre disposition au 06 80 53 07 98

NUMÉROS D'URGENCE

112 Numéro d'appel d'urgence européen
15 Le service d'aide médicale urgente (SAMU)
17 Police Secours
18 Sapeurs-pompiers
114 Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

04 74 47 20 20 Commissariat de Bourg-en-Bresse

09 72 67 50 01 Urgence électricité

08 00 47 33 33 Urgence gaz

04 72 11 69 11 Centre antipoison de Lyon

06 82 80 26 19 Urgence assainissement / eau en soirée, week-end et jours fériés.

04 74 24 49 49 Grand cycle de l'eau du lundi au vendredi 8h30 -12h et 13h30 - 17h

SOMMAIRE

- 2 AGENDA
- 3 ACTUALITÉS
- 5 TRAVAUX
- 7 ENVIRONNEMENT
DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 8 VISAGES
- 9 INFOS MUNICIPALES
- 14 VIE À PÉRONNAS
- 19 COMMUNIQUES
- 20 CA3B
- 21 JEUNESSE
- 24 AGORA
- 25 MÉDIATHÈQUE
- 26 PAROLE AUX ASSOCIATIONS
- 29 INFOS PRATIQUES
- 32 PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Bulletin municipal trimestriel gratuit
N°ISSN 1269-665X
Directeur de la publication :
Hélène CÉDILEAU
Rédaction : Mairie, population
et associations
Crédit photos : Mairie et associations
Création graphique : Suzanne BOLZE
06 72 61 70 29
Impression : ESTIMPRIM ZA Craye
251 10 AUTECHAUX
Distribution : Mairie
Pour tout problème de distribution
appelez la mairie 04 74 32 31 50
Tirage : 3 700 exemplaires



Ce document doit
être recyclé



Chères Péronnassiennes, Chers Péronnassiens,

La crise sanitaire que nous traversons et les mesures de prévention et de protection sanitaires incontournables qui nous sont imposées par l'État, modifient considérablement le bon fonctionnement de la vie publique et relationnelle source de lien social et du bien vivre ensemble.

Comme partout ailleurs, nous sommes confrontés à ces contraintes qui affectent la convivialité de notre ville; les manifestations sont annulées les unes après les autres; les rues se désertifient, nos commerces de proximité ferment. La dégradation de la situation sanitaire nous oblige, en responsabilité, à appliquer strictement ces mesures. Péronnas et tous les services municipaux se sont attachés à travailler sur un plan d'action de gestion de crise, tirant les enseignements de la première vague. Ce n'est que par notre effort collectif, conscients des enjeux sanitaires, économiques et sociaux, que nous parviendrons, dans l'attente d'un vaccin ou d'un traitement efficace, à endiguer cette pandémie qui a déjà fait plus d'un million de morts à travers le monde. Dans cette période si particulière, je sais pouvoir compter sur votre responsabilité dans l'application quotidienne des gestes barrières. Je sais aussi que vous porterez l'attention nécessaire aux plus fragiles d'entre nous car je connais votre empathie et votre esprit de solidarité.

L'actualité que nous venons de vivre me pousse aussi à vous faire part du sentiment d'horreur qui m'envahit au lendemain des nouvelles attaques terroristes qui viennent de frapper notre pays. Comment ne pas être bouleversée par ces actes de barbarie qui n'ont pour seul objectif que de déstabiliser notre République. Restons unis et mobilisés face à ceux qui veulent nous diviser. Lutter contre la violence commence par l'éducation, par l'apprentissage du respect des autres, dans les familles, nos écoles, nos associations. Il nous faut réaffirmer ces valeurs qui fondent notre démocratie et notre République.

Ce sont dans les temps les plus difficiles que fleurissent les plus belles initiatives.

Dans cette période compliquée que nous traversons, prenez soin de vous.

**Hélène CÉDILEAU
Madame le Maire**

AGENDA

Depuis la mise en place du confinement le 30 octobre dernier, toutes les manifestations prévues en novembre et décembre sont annulées.

> Le texte de référence est le décret du 29 octobre 2020, modifié par décret du 2 novembre 2020.

NOVEMBRE

■ Lundi 30 • **DON DU SANG** - Amicale des donneurs de sang, salle des fêtes P. Chambaud

DÉCEMBRE

-
-
-
-
-
- Dimanche 6 • **MARCHÉ DES PRODUCTEURS 8h - 13h** Mairie, devant la Mairie
- Samedi 12 • **DISTRIBUTION DES COLIS POUR LES AÎNÉS** - CCAS, Rotonde 220

JANVIER

Ces manifestations sont soumises à la réglementation en vigueur. Elles seront maintenues seulement en cas de déconfinement. Pour savoir si elles auront bien lieu et si les mesures gouvernementales permettront leur maintien, rapprochez-vous des associations organisatrices.

■ Dimanche 3 • **LOTO** - Sou des écoles, salle des fêtes P. Chambaud

■ Dimanche 10 • **MARCHÉ DES PRODUCTEURS 8h - 13h** Mairie, devant la Mairie

■ Vendredi 16 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** - ASP Tennis, Rotonde 75

■ Mercredi 13 • **FORUM** - Maison familiale rurale la Vernée, salle des fêtes P. Chambaud

■ Dimanche 17 • **CONFIRMATION CANINE** - Sport loisir Can'Ain, salle des fêtes P. Chambaud

■ Dimanche 17 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** - Classes 3 & 8, salle Carronnières

■ Du 21 janvier au 20 février
• **RECENSEMENT DE LA POPULATION**

■ Samedi 23 • **CONCOURS DE BELOTE** - Classes 0 & 5, Rotonde 220

■ Dimanche 24 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** - Classes 2 & 7, Rotonde 220

■ Lundi 25 • **DON DU SANG** - Amicale des donneurs de sang, salle des fêtes P. Chambaud

■ Mercredi 27 • **TOURNOI** - Scrabble, Rotonde 75

■ Mercredi 27 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** - Mosaique art(s) et culture, Rotonde 220

■ Vendredi 29 • **SOIRÉE CULTURELLE** - Commission culture, salle des fêtes P. Chambaud

■ Samedi 30 • **BAL** - Bluepattcountry, salle des fêtes P. Chambaud

■ Samedi 30 • **VENTE À EMPORTER** - ASP Basket, bar du gymnase P. de Coubertin

■ Dimanche 31 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** - Classes 4 & 9, Rotonde 220

■ Dimanche 31 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** - Pêche et loisirs, salle Carronnières

Nouveau partenariat au restaurant scolaire



En cette rentrée, les nouveaux élus ont décidé de s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Dorénavant, les achats de viande fraîche pour le restaurant scolaire se feront par l'intermédiaire de la plateforme Agrilocal01. Cette structure met en relation les acheteurs avec les producteurs locaux, privilégiant ainsi les circuits courts et par conséquent la qualité et la traçabilité des produits.



La rentrée dans les écoles



Olivier MARTIN a fait sa rentrée à Montcet

L'ancien directeur a quitté l'école des érables pour le regroupement pédagogique de Montcet.

Quand Olivier MARTIN est arrivé à Péronnas en 2006, 190 élèves foulaient le sol de l'école élémentaire. Ils étaient répartis dans 8 classes. Aujourd'hui, le groupe scolaire des érables compte presque 300 élèves pour 11 classes.

Une augmentation de 36 % en seulement 14 ans. Olivier MARTIN a pris la direction de l'établissement de Péronnas 2 ans après son arrivée. Il était déjà fort d'une expérience professionnelle similaire dans le nord de la France.

Il totalise aujourd'hui plus de 35 ans d'expérience à la direction d'un établissement.

Une stabilité de l'équipe enseignante

L'ancien directeur part serein explique-t-il : « *J'ai passé de bonnes années à Péronnas. Quand je suis arrivé, je ne pensais pas rester aussi longtemps mais la stabilité de l'équipe enseignante m'a permis de travailler dans de bonnes conditions.* »

Péronnas est un des plus gros groupes scolaires du département. Pour faire face à l'augmentation des effectifs, Olivier MARTIN a souvent fait appel à la Mairie, il confie : « *J'ai toujours eu de bons rapports avec la Mairie. Les élus ont toujours soutenu nos projets et ont su être à l'écoute de nos besoins.* »

Il gardera un bon souvenir de ces années passées à Péronnas, entouré d'une équipe dynamique et d'une association de parents d'élèves, le sou des écoles, toujours très présente pour les enfants.

À noter

Marie-Hélène MARTINAND, enseignante depuis 2006 à l'école élémentaire, est partie à la retraite en toute discrétion. Elle aura œuvré ces dernières années auprès des classes de CM1.



Sandrine IBANES, nouvelle directrice à l'école élémentaire les érables

Sandrine IBANES a pris les rênes de l'école dans un contexte très particulier du fait des nouvelles mesures liées à l'épidémie de coronavirus.

La rentrée s'est déroulée sans encombre malgré la mise en place du protocole sanitaire.

C'est donc un enjeu supplémentaire pour la nouvelle directrice qui doit composer dans cet environnement qu'elle ne connaît pas.

Portrait rapide

Elle a débuté sa carrière en tant qu'animatrice puis surveillante dans un collège et dans un lycée.

Après 10 ans d'expérience, elle a passé son diplôme au sein de l'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) à Lyon.

Elle est aussi professeur des écoles et maîtresse formatrice après avoir obtenu la certification de formatrice.

Avant d'arriver à Péronnas elle a enseigné 12 ans au sein du quartier de la Reyssouze dont 5 sur le groupe scolaire Charles PÉGUY. Elle est passée directrice les 2 dernières années à Bourg-en-Bresse. Une expérience très enrichissante qui lui a donné les armes nécessaires pour gérer un établissement scolaire comme celui de Péronnas.

Ouverture d'une nouvelle classe

Avec plus de 295 élèves inscrits dans l'établissement, une nouvelle classe a vu le jour. Cette classe a été aménagée dans la salle de musique. Tout a été mis en œuvre pour créer un environnement propice à l'enseignement. Heureusement, Sandrine IBANES peut compter sur certains de ses collègues qui sont en poste à Péronnas depuis de nombreuses années. Dès la fin de l'année scolaire dernière, elle a fait le point sur les dossiers avec son prédécesseur.

La ville lui souhaite la bienvenue.

ACTUALITÉS

La rentrée dans les écoles

445 enfants, répartis en maternelle et élémentaire, ont pris le chemin de l'école en septembre



À l'école maternelle « Janine CHABIN »

7 enseignants ont accueilli 148 enfants répartis en 6 classes

Classe Tous petits/ Petits	25 élèves avec Aline MUTIN
Classe Petits / Moyens	24 élèves avec Joël SANTONI et Lucie PIRON
Classe Moyens	26 élèves avec Magali DESMARIS
Classe Moyens / Grands	24 élèves avec Eléonore PRUD'HOMME
Classe Moyens / Grands	24 élèves avec Antoine GUILLAUMIN et Julien SNYERS
Classe Grands	25 élèves avec Julien DESBOS

Debout, de gauche à droite :
Lucile MATHON (CM1),
Marie ODEAU (remplaçante),
Nadine ANDREU (CM2),
Nadine ANZOLUT (AESH),
Annette CARRAT (CE1),
Karine MUSELLE (CE2),
Catherine OLIVIER (CE1),
Franck DUSSON (CP),
Pascale GUILLET (CE2),
Martine BERLAND (Adjointe),
Yves NIEL (AESH),
Elise VENET (CM2)

Assis, de gauche à droite :
Sandrine IBANES (Directrice, CM1),
Lucie PIRON (CE2),
Aline PONCET (CP/CE1),
Christel ROCHE (CP)
et Christine BLANC (CM1).



À l'école élémentaire « les érables »

13 enseignants ont accueilli 297 enfants répartis en 11 classes

Classe CP	25 élèves avec Franck DUSSON	Classe CE2	28 élèves avec Pascale GUILLET
Classe CP	26 élèves avec Christel ROCHE	Classe CM1	33 élèves avec Christine BLANC
Classe CP/CE1	19 élèves avec Aline PONCET	Classe CM1	32 élèves avec Sandrine IBANES et Lucile MATHON
Classe CE1	25 élèves avec Catherine OLIVIER	Classe CM2	27 élèves avec Elise VENET
Classe CE1	25 élèves avec Annette CARRAT	Classe CM2	26 élèves avec Nadine ANDREU
Classe CE2	31 élèves avec Karine MUSELLE et Lucie PIRON		

ACTUALITÉS

Du côté des temps d'activités périscolaires (TAP)

Malgré le confinement imposé par le gouvernement depuis le 30 octobre dernier, les activités sont maintenues.

Pour le 1^{er} trimestre, 93 enfants ont participé aux 8 activités proposées comme le tennis, le judo, la gymnastique, la zumba mais aussi la réalisation d'une émission de radio, la découverte des nouveaux jeux de société ou encore l'apprentissage des sciences de façon ludique.

2nd trimestre du 4 janvier au 9 avril 2021

Pour le 2nd trimestre, l'ouverture des inscriptions se fera début décembre avec une date de clôture le 11 décembre 2020, si les mesures gouvernementales le permettent.

Au programme du 2nd trimestre

Lundi	Echec / Basket
Mardi	Tennis / Ludothèque
Jeudi	Karaté / Tennis de Table
Vendredi	Danse Passion / Yoga

Contact :

service scolaire 04 74 32 31 51
scolaire@peronnas.fr

TRAVAUX Sur la voirie



Requalification de la rue Paul Verlaine

Mardi 29 septembre dernier, une visite de terrain a été organisée conjointement par Péronnas et Bourg-en-Bresse afin de présenter aux riverains le projet d'aménagement de cette rue.

Après des échanges fructueux, les 2 villes ont intégré les remarques des riverains. Les travaux sont programmés au cours du 1^{er} semestre 2021. Une nouvelle réunion est envisagée en janvier prochain afin de présenter les aménagements des 2 extrémités de la rue.

Afin d'améliorer la sécurité de la rue un radar pédagogique a été installé fin septembre.

TRAVAUX

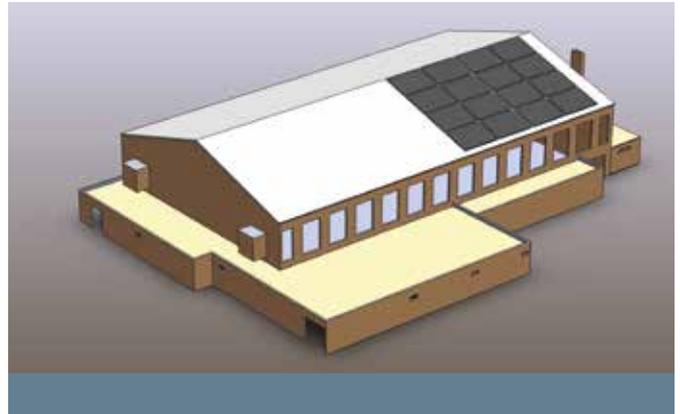
Dans les bâtiments

Pour des économies d'énergie



La toiture Est du centre municipal remplacée

540 m² de tuiles ont été remplacés en septembre. Ces travaux s'inscrivent dans le projet global d'aménagement du centre municipal. Ils font suite à plusieurs fuites d'eau décelées dans le bâtiment. La toiture a donc été refaite et complétée par la pose d'une membrane d'étanchéité pour prévenir tout risque de fuite à l'avenir. Cela a permis d'améliorer l'isolation extérieure du relais d'assistantes maternelles.



Des panneaux photovoltaïques sur le toit du COSEC

Dans le cadre de la réhabilitation du gymnase, les travaux sont réalisés en plusieurs tranches et l'une d'entre elles a consisté en l'installation de panneaux photovoltaïques.

Grâce à ce projet, la ville s'engage durablement dans la recherche d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables. L'électricité produite sera intégralement injectée dans le réseau public de distribution.



Un sol rénové au relais d'assistantes maternelles Gribouille

Cet été, 86 m² de surface ont été rénovés. Ce nouveau sol souple rigoureusement conforme aux normes a été conçu tout spécialement pour les structures de la petite enfance. Il est fabriqué avec des matériaux sans solvant, résistant aux passages intenses, aux frottements et ayant une très bonne performance acoustique pour le bien être des professionnelles et des bambins.

Coût : 7 000 €



De nouvelles fenêtres pour la salle Pierre Chambaud

Toutes les fenêtres simple vitrage de la salle des fêtes ont été changées en octobre 2020. La salle est maintenant dotée de châssis double vitrage. Outre l'économie d'énergie considérable qui sera réalisée dans les années à venir, ces nouvelles fenêtres sont aussi anti-effraction. Elles répondent aux nouvelles normes de sécurité.

Coût : 22 500 €

ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Embellissement : la soirée de remise des prix annulée

Cette année, la crise sanitaire n'a pas permis de faire la pré-tournée, ni la tournée des maisons fleuries. Afin d'empêcher la propagation de la covid-19, la ville a décidé d'annuler la soirée de remise des prix des maisons fleuries.

Halte aux déjections canines

Les déjections canines sur la voie publique doivent obligatoirement être ramassées par les propriétaires de chiens. Des plaintes arrivent en Mairie car les déjections canines sont nombreuses sur les lieux collectifs.

Des sachets pour ramasser les déjections de vos animaux sont disponibles gratuitement à l'accueil de la Mairie sur demande.

> **Les contrevenants s'exposent à une amende de 68€**
> **article R 632-1 du code pénal**

Attention aux chats errants

Les chats errants se multiplient dans certains quartiers de la ville. Il faut éviter de les nourrir. La Mairie rappelle que l'identification des animaux domestiques est obligatoire pour éviter une « surpopulation » difficile à gérer et que les réactions d'agressivité (violence et maltraitance des animaux) sont punies par la loi.

Nuisances sonores

L'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage en date du 12 septembre 2008 concerne « les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses et scies mécaniques. »

Ces travaux ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables, de 8h à 12h & de 14h à 19h30
- Les samedis, de 9h à 12h & de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

> **Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 450€**
> **article R. 1334-31 du code de la santé.**

Taille des haies

Vous devez veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière.

Dans ce cas, le Maire peut aussi faire procéder à l'exécution forcée de travaux d'élagage pour mettre fin à l'avancée de plantations sur les voies communales.

Les frais sont alors exclusivement à la charge des propriétaires négligents (article L. 2212-2-2 du code général des collectivités territoriales, CGCT).

> **Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de 2 m de la route sans autorisation s'expose à une amende de 1500€**

> **article R. 116-2 du Code de la voirie routière**

Stationnements interdits sur les trottoirs

Le stationnement très gênant d'un véhicule motorisé (poids lourd, véhicule léger) sur un trottoir est interdit.

> **Le contrevenant s'expose à une amende de 135€**

> **Article R. 417-11 du code de la route**

Le stationnement gênant d'une motocyclette ou d'un cyclomoteur sur un trottoir est interdit.

> **Le contrevenant s'expose à une amende de 35€**

> **Article R. 417-10 du code de la route**

Désherber c'est l'affaire de tous



Les habitants sont
Chargés d'entretenir
leur limite de propriété.

Albert BERARDAN, ancien élu, s'en est allé



Albert BERARDAN, figure bien connue des habitants, a œuvré pendant de nombreuses années au sein du conseil municipal de la commune. Il s'est éteint cet été et laisse un grand vide à Péronnas.

Il a été élu pour la 1^{ère} fois en mars 1971 comme conseiller municipal. En 1977, il a occupé le poste de 1^{er} adjoint pendant 2 mandats aux côtés de Marc BERNARDIN jusqu'en 2001. Pendant ses fonctions, il a fondé le jumelage, c'est grâce à lui que des liens très forts se sont tissés avec la commune jumelle de Neuhausen Auf den Fildern. Après avoir laissé sa place à Christian CHANEL, il a souhaité s'investir comme membre du centre communal d'action sociale (CCAS), de la commission des élections et de celle des impôts directs.

Le saviez-vous ?

Albert BERARDAN a reçu l'insigne de Chevalier de l'ordre national du mérite par Paul MORIN le 10 octobre 2003. Une reconnaissance de l'ampleur de la tâche accomplie au sein de la commune.

Albert, un homme du Pays

Il est né en décembre 1924 à Treffort. Ses parents, d'abord propriétaires d'un moulin, ont ensuite déménagé à Montrevel-en-Bresse pour y ouvrir un restaurant. Notre ancien élu a donc fait toute sa scolarité à Bourg-en-Bresse avant d'occuper un poste au sein d'un cabinet de comptabilité. Après avoir fréquenté l'école des impôts à Paris, il entre dans le monde de la finance d'abord au service « enregistrement », puis en tant que contrôleur divisionnaire et enfin comme inspecteur à la direction des services fiscaux de Bourg-en-Bresse.

Brigitte TREBOZ, a rejoint son papa



Début septembre, Brigitte TREBOZ, s'en est allée à l'âge de 62 ans après avoir lutté de longues années contre la maladie. Elle était une habitante discrète mais investie corps et âme pour Péronnas.

Après avoir annoncé le décès de son papa, Julien MAGNIN, dans le Flash de juillet, c'est avec une grande tristesse que la commune apprend le décès de Brigitte TREBOZ. Elle était très connue à Péronnas car investie depuis de nombreuses années à l'amicale des donneurs de sang où elle a tenu la présidence pendant 7 ans, suite à la démission de Josiane CONVERT en 2002. Elle a défendu la cause du don du sang toute sa vie car elle savait plus que quiconque toute l'importance des collectes.

Une distinction méritée après 19 ans de bénévolat

En 2017, Brigitte TREBOZ a reçu la croix d'officier du mérite du sang, après 19 ans de bénévolat.

Dans le Flash d'avril la même année, Brigitte expliquait avec ses mots « *Cette médaille je la dois à mon équipe car seule rien n'aurait été possible.* »

Une médaille plus que méritée. Pendant son septennat à l'amicale des donneurs de sang, Brigitte TREBOZ aura lancé la tartiflette au repas de Péronnas en fête (devenue maintenant le repas « côtelettes-frites »).

Elle est aussi à l'origine de la randonnée cycliste René TERRIER organisée tous les étés fin août, sans parler de la mise en ligne du site internet et de la création de la traditionnelle Gazette.

Le don du sang n'était pas sa seule préoccupation. Elle s'est investie de 2001 à 2008 comme conseillère municipale afin d'apporter son aide au développement de Péronnas. En parallèle, toujours avec la volonté de participer à la vie communale, Brigitte deviendra correspondante au journal

INFOS MUNICIPALES

Une vie familiale comblée

Marie-Louise DEPROST a croisé la route d'Albert au théâtre Patau à Bourg-en-Bresse. Après la 2^{ème} guerre mondiale, en 1946 ; ils se marièrent puis s'installèrent à Péronnas pour le reste de leur vie. Ils ont eu la joie d'accueillir Marie-Christine, leur fille, qui leur a donné 2 petits-enfants.

Sa vie de retraité passée au service des autres

Outre ses nombreuses années passées au service des Péronnassiens, Albert BERARDAN a été élu à la présidence de la mutuelle des fonctionnaires, de l'Asdomi (Service de soins infirmiers à domicile) ainsi que de la mutuelle du Vieux Jonc. On ne compte pas également les heures passées comme administrateur au sein de la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) et de la mutualité de l'Ain.

de la Voix de l'Ain en 2002. Après 6 ans à l'affût de l'information péronnassienne, elle laissera sa plume à Hervé DUMOULIN. Mais elle n'avait pas dit son dernier mot car quelques années après, elle sera à nouveau correspondante, preuve de toute sa ténacité et son professionnalisme.

Très présente pour Péronnas et pourtant si discrète

Brigitte MAGNIN (son nom de jeune fille), est née en mai 1958. Jeanne et Julien MAGNIN, ses parents habitaient Péronnas. C'est donc dans les écoles de la commune que Brigitte fait toute sa scolarité jusqu'au collège. Après avoir obtenu son diplôme de secrétaire-dactylo, elle a été embauchée au cabinet d'architecte André LOUIS toujours à Péronnas où elle faisait preuve de beaucoup de rigueur et de discrétion.

En 1980 elle épousera Yves TREBOZ. 3 ans plus tard, ils auront la chance d'accueillir Stéphanie, puis Aurélien en 1986. Ses 2 enfants lui donneront 3 petits-enfants.

Brigitte aura marqué la vie de Péronnas à jamais.

Le centre communal d'action sociale à vos côtés

Le 2^{ème} confinement lié à la crise sanitaire est venu bouleverser de nouveau notre vie quotidienne. De nombreuses manifestations, indispensables à la vie sociale, culturelle ont été annulées comme le banquet des Aînés prévu initialement le 22 novembre. Les personnes les plus fragiles se retrouvent dans une situation difficile et doivent faire face à l'isolement.

Par le biais du CCAS, la municipalité s'est mobilisée pour apporter un soutien moral, et quotidiennement des appels réguliers sont passés auprès des personnes âgées isolées.

À cette occasion un soutien matériel leur est proposé pour les achats de 1^{ère} nécessité.

La distribution des colis est étendue à l'ensemble des aînés

La distribution à domicile des colis (habituellement réservée aux personnes à mobilité réduite ou dont l'état de santé ne permet pas le déplacement) sera proposée à l'ensemble des habitants éligibles au repas des 70 ans et plus.

Les habitants concernés recevront dans les prochains jours un courrier personnalisé expliquant les modalités de distribution.



Vous avez besoin d'aide ?

Contactez le CCAS au 04 74 32 31 51
social@peronnas.fr

INFOS MUNICIPALES

Personnel communal Les départs...

> **Ingrid CHANEL,**
après plus de 20 ans au service de Péronnas,
quitte son poste de directrice pour celui
de chargée de mission au sein de la Région
Auvergne Rhône-Alpes.



Ingrid a débuté sa carrière en novembre 1998, en tant qu'emploi jeune, au sein du service communication de la Mairie, sous la mandature de Marc BERNARDIN.

En 2002, après avoir réussi le concours

de rédacteur de la fonction publique, elle est titularisée et devient directrice générale adjointe des ressources humaines en 2011. Un poste très enrichissant et prenant car au plus près des agents.

Le départ de Nelson DA SILVA, un tournant dans sa carrière

Fin 2014, pour des raisons de santé, le directeur général des services Nelson DA SILVA, quitte la collectivité après une longue période d'arrêt. Dès le début de ses absences, Ingrid assure son remplacement, en plus de son poste de directrice des ressources humaines. Une charge de travail considérable qu'elle a su absorber avec professionnalisme. En 2016, elle obtient le grade d'attaché et prendra officiellement les fonctions de directrice générale des services.

Ingrid CHANEL a su mêler avec succès vie familiale et vie professionnelle. Gageons qu'elle poursuivra sa nouvelle carrière avec le même enthousiasme.



> **Jean-Luc BERNARD,**

a été recruté par la ville pour travailler au sein du service espaces verts le 1^{er} mai 2002.

Il a fait valoir ses droits à la retraite le 31 juillet 2020.

Très disponible, il a aussi assuré pendant de nombreuses années les

fonctions de gardien des sites de l'auditorium, des ateliers et du stade de football.

Bien connu des agents et toujours à l'écoute, il a été président de l'amicale du personnel pendant plusieurs années et membre du conseil d'administration jusqu'à son départ.

C'est grâce à lui que la bourse aux jouets a vu le jour à Péronnas.



> **Lydie BERNARD,**

après 20 ans passés à la commune de Péronnas, est partie à la retraite le 30 juin dernier. Elle avait été recrutée le 5 juin 2000 en tant que contractuelle au sein du service entretien des locaux. À cette époque elle travaillait sous la responsabilité de

Bernadette VANGREVELYNGHE.

Avec beaucoup de rigueur, elle a veillé à la propreté de nombreux bâtiments publics dont la salle des fêtes. Grâce à son professionnalisme et à sa disponibilité, le week-end et souvent dès 5h du matin, de nombreuses manifestations ont pu être organisées sans encombre.

INFOS MUNICIPALES



> **Aline WEYL,** est partie en toute discrétion à la retraite le 31 juillet 2020 après, presque 30 ans de service rendus à la commune. Elle est entrée au service entretien en septembre 1991. Son sens du devoir, sa discrétion, son professionnalisme et son

efficacité ont été très appréciés.

En plus de l'entretien des locaux, Aline s'est surtout occupée de la garderie extrascolaire.

Elle aimait le contact avec les enfants et elle est souvent venue aider ses collègues ATSEM, quand cela était nécessaire. Elle était aussi à leurs côtés au restaurant scolaire.

Habitante de Péronnas, elle fait preuve d'une grande générosité car elle est aussi bénévole à l'amicale des donneurs de sang depuis de très nombreuses années. Une activité qui lui tient à cœur.



> **Hervé LAURENT,**

responsable des travaux à la Mairie depuis janvier 2013, est parti à la retraite le 31 août dernier.

Il a épaulé les élus dans le suivi, l'étude des projets en bâtiment et dans les travaux de voirie. Il a aussi œuvré dans le domaine de l'assainissement, compétence désormais à la charge de la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse.

Il a donc travaillé pendant 7 ans aux côtés de Jean-Paul COURTIEUX, ancien adjoint délégué aux travaux.

Il a suivi avec beaucoup d'efficacité des projets phares qui ont marqué la ville tels que la restructuration du gymnase COSEC, la réhabilitation du centre municipal...

Une retraite bien méritée.

Les arrivées...

> **Laure CHEVRY,** remplace Ingrid CHANEL au poste de directrice générale des services.



Après le départ d'Ingrid, Laure CHEVRY, 48 ans, a été choisie en tant qu'agent contractuel pour la remplacer. Mère de 2 enfants, originaire de Saint-Étienne-du-Bois et Burgienne depuis plus de 20 ans, elle a une bonne connaissance du

territoire. Formée à l'université Lyon III dans les domaines de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, elle a acquis, de par ses expériences professionnelles précédentes, de solides compétences dans le fonctionnement des collectivités territoriales et le management de proximité.

Une prise de poste dans une période particulière

Laure CHEVRY est arrivée en septembre dans une période troublée du fait de la crise sanitaire liée à l'épidémie du coronavirus. Période marquée également par l'installation en juin 2020 d'une nouvelle équipe municipale aux côtés de laquelle elle souhaite s'impliquer et accompagner le changement.

Un beau challenge qu'elle souhaite réussir aux côtés des élus et des agents de la commune.



> **Franck EKMANNIAN**

a rejoint depuis le 1^{er} septembre le service des espaces verts.

Il remplace Jean-Luc BERNARD. Il est titulaire d'un brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA) spécialisé dans l'aménagement et les travaux paysagers.

Il a travaillé pour les communes de Vallery et Saint Michel de Maurienne en Savoie.

INFOS MUNICIPALES

> **Yannick GALLAND,**
nouveau directeur des services techniques.



Le poste de directeur occupé par Yannick GALLAND n'existait pas avant son arrivée à Péronnas fin août 2020. Il devenait urgent de le créer compte-tenu des contraintes règlementaires grandissantes liées à la gestion de projets et à la structuration des services techniques.

À 47 ans, le nouveau directeur est ingénieur territorial. Il a été formé par les services de l'État au ministère de l'agriculture dans la maîtrise d'œuvre publique pour les collectivités.

Il a aidé à la réalisation de nombreux projets péronnassiens

En 2001, il a fait un saut dans le privé en tant que conducteur de travaux puis directeur des travaux d'abord à Péronnas puis à Ambérieu-en-Bugey. À partir de 2014, il revient dans le public et travaille pour l'agence départementale d'ingénierie.

Il se spécialise dans les travaux de voirie et d'aménagements de l'espace public. Ses missions vont le conduire à plusieurs reprises à Péronnas où il va aider à la réalisation de la Rotonde, du giratoire de Seillon mais aussi à l'aménagement du quartier des érables et à la sécurisation de la rue de l'église.

Il a donc été amené à travailler sur de nombreux projets en lien direct avec la ville. Des connaissances qu'il met à profit au quotidien depuis sa prise de poste.



> **Sylvie COLLET,**

Suite à une opportunité au sein de l'office de tourisme, Jean-Paul WAGNER a quitté la collectivité en février dernier après avoir formé sa remplaçante, Sylvie COLLET.

Elle occupe donc le poste de référent technique au service administratif. Elle est chargée du centre communal d'action sociale (CCAS) et des affaires scolaires en lien avec Martine BERLAND et Hubert MARTIN, les 2 adjoints référents. Elle connaît bien les domaines du social et du scolaire car dernièrement, elle travaillait au sein de la communauté de communes Dombes Saône Vallée où elle avait en charge les transports urbains et scolaires.



Les élus à vélo

Sous l'impulsion de Madame le Maire, la nouvelle équipe a visité la ville à vélo samedi 5 septembre dernier.

Un moment sportif et convivial qui a été l'occasion pour les conseillers municipaux de se familiariser avec les infrastructures de Péronnas et visiter les bâtiments publics.



Cœur de ville : 22 nouveaux logements à Péronnas

Le projet global « Cœur de ville » sera réalisé en plusieurs phases pour se terminer en 2025. Les travaux du 1^{er} bâtiment démarreront dès 2021, avec la résidence Amarante composée de 22 logements.

Avec le projet d'aménagement « Cœur de ville », conjuguant habitat, commerces et locaux professionnels c'est tout le centre de Péronnas qui entre dans une nouvelle dynamique. Faisant la part belle aux aménagements paysagers et aux cheminements « mode-doux », les bâtiments de 3 étages plus attique* sur un socle de commerces structureront un nouveau centre-ville aéré et apaisé. La requalification programmée de l'avenue de Lyon viendra renforcer ce projet d'aménagement qualitatif.

En 2021 la résidence Amarante verra le jour

La résidence Amarante comprendra 22 logements, du T2 au T5, avec des surfaces extérieures généreuses (balcons, loggias, terrasses, jardins privatifs) et des parkings fermés en sous-sol. Située sur l'avenue Robert Schuman, elle bénéficiera d'un emplacement calme.

> Retrouvez l'animation 3D de cette résidence sur le site internet de la ville : www.peronnas.com

Lancement officiel début octobre

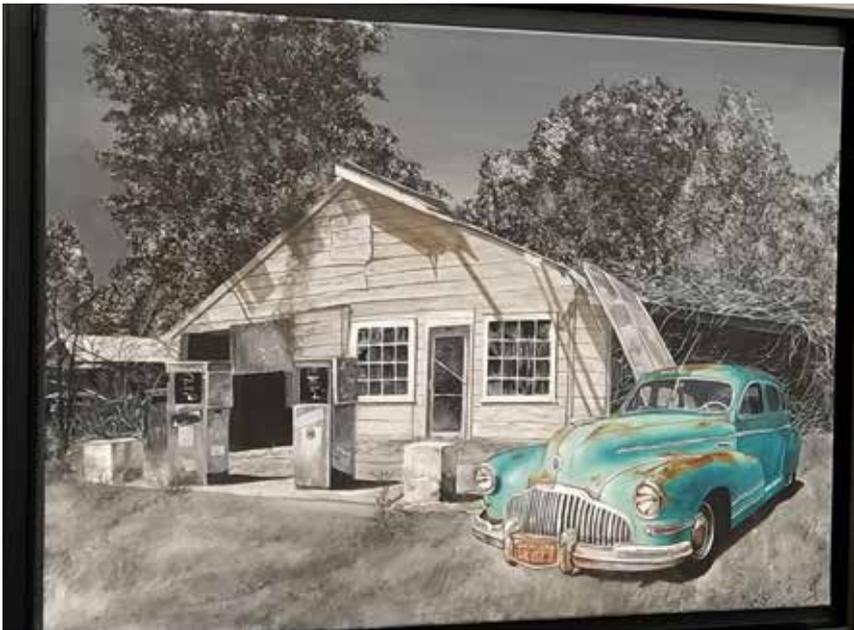
Le lancement s'est déroulé les 9 et 10 octobre avec l'accueil des 1^{ers} visiteurs dans l'espace, situé devant les anciens locaux de l'Agora, avenue de Lyon.

Pour tout renseignement, contactez la Mairie.

**Appartement attique : c'est un appartement situé au dernier étage d'un immeuble et qui se distingue par sa configuration tournée vers l'extérieur grâce à la terrasse qui donne une vue sans vis-à-vis et donc un logement très lumineux.*



VIE À PÉRONNAS



> Tableau de Ludivine MARICHY



> Œuvre de Vanessa CORDIER

Un concours organisé à l'exposition des artistes amateurs

Samedi 17 octobre, à la salle des fêtes Pierre Chambaud, 30 peintres et sculpteurs locaux étaient ravis de pouvoir présenter leurs œuvres tout en respectant le protocole sanitaire imposé par la ville (distanciation, gestes barrières, sens de circulation...).

À 11h, chaque artiste était invité à concourir pour le prix du public et celui de la commission culture. Les invités, les élus, les spectateurs et le public ont voté pour élire leur coup de cœur.

2 artistes sous les projecteurs

Le prix du public a été décerné à **Vanessa CORDIER** et celui de la commission à **Ludivine MARICHY**, une habituée de l'exposition. Elles auront l'honneur de voir leur peinture illustrer l'affiche de la prochaine édition.

Malgré l'interdiction d'ouvrir la buvette et de proposer le pot de l'amitié, l'ambiance était comme à l'accoutumée bon enfant et conviviale.

Cette nouvelle formule a permis de dynamiser le vernissage.



Ouverture des poteaux incendie

Les sapeurs-pompiers ont ouvert et mis en eau les poteaux incendie à proximité de chez vous. Cette action, est obligatoire tous les 3 ans, afin de vérifier le fonctionnement de ces matériels indispensables.

Ils sont implantés de manière à fournir une ressource en eau permettant de pouvoir combattre efficacement un incendie. Il est donc important de s'assurer périodiquement de l'accès à cette ressource en toutes circonstances.

Si vous constatez qu'un poteau incendie est cassé, déformé ou qu'il fuit, qu'il est enfoui dans de la végétation le rendant invisible et/ou inaccessible, faites remonter l'information en Mairie.

Madame le Maire dispose du pouvoir de police et pourra intervenir en cas de besoin.

L'accès à ces équipements doit rester libre. Aucun véhicule ne doit gêner ou empêcher cet accès.

VIE À PÉRONNAS



Activités suspendues à l'école municipale de danse

Dès le 16 septembre, une 100^{aine} d'élèves avait retrouvé le chemin du studio de danse où l'attendait avec impatience son professeur, Stéphanie DUCLOS-DEVAUX. Des nouveaux projets étaient en perspective, le tout en respectant un protocole sanitaire strict. Les cours de danse classique et ceux de danse moderne ont eu beaucoup de succès et comme toujours, l'association Passion danse était au rendez-vous pour soutenir l'école dans la logistique, la proposition de stages et plus encore...

Les mesures gouvernementales annoncées fin octobre ont bouleversé la reprise

Depuis le 30 octobre et la publication d'un nouveau décret, les cours de danse sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Dès que possible, tout sera mis en œuvre pour la reprise des cours. En espérant que l'année 2021 soit belle, pleine de chorégraphies envoûtantes, charmantes, désopilantes dont Stéphanie a le secret ! Le gala de fin d'année est pour l'instant programmé samedi 3 juillet 2021.



Les cours d'allemand sont interrompus

Le 14 septembre dernier sonnait la reprise des cours pour une 10^{aine} de personnes. Depuis de nombreuses années la ville propose des cours d'allemand dans le cadre du jumelage aux personnes désireuses d'apprendre ou de perfectionner leurs connaissances.

David JAMES assurait l'enseignement des 2 classes (niveau débutant et niveau perfectionnement) tous les lundis soirs à partir de 18h30 en Mairie. Comme pour beaucoup d'activités, les cours ont été suspendus jusqu'à nouvel ordre depuis l'instauration du confinement fin octobre dernier.

VIE À PÉRONNAS



Un bilan positif pour le cinéma en plein air



Jeudi 23 juillet dernier, la place Simone Veil a accueilli pour la 1^{ère} fois le cinéma en plein air organisé conjointement par l'Agora et la Mairie. La comédie « le grand bain » de Gilles LELOUCHE a été projetée devant plus de 200 spectateurs.

Après 2 mois de confinement, l'organisation de cette manifestation grand public avait toute son importance car très attendue des habitants. La population avait besoin de se retrouver et de partager un moment de détente.

Un protocole respecté par le public

L'accueil du public était néanmoins soumis à des règles strictes afin de lutter contre l'épidémie.

Après le rappel des consignes de sécurité, la projection a débuté à la tombée de la nuit sur un écran gonflable de 12 m² de base installé par les équipes de la maison des jeunes et de la culture de Bourg-en-Bresse (MJC).



Un forum des associations en plein air

Malgré le contexte sanitaire, la ville a décidé de maintenir l'organisation de ce rendez-vous attendu par la population. 25 associations sportives, culturelles et de loisirs étaient présentes samedi 5 septembre.

Afin de limiter le risque de contamination, la ville a choisi d'installer les stands en plein air devant le gymnase Pierre de Coubertin avec une ouverture au public de 14h à 17h30.

Sous un beau soleil d'été, les visiteurs ont apprécié la démonstration de danse de la petite troupe créée par l'association Passion danse, partenaire de l'école municipale de danse. La ville a aussi pu compter sur le tennis club pour tenir la buvette.

Elle remercie le public qui a respecté les règles de distanciation sociale, le port du masque obligatoire et la désinfection des mains à l'entrée du site.





18^{ème} édition de la cycloportive la Bisou

La ville est heureuse d'avoir pu accueillir cette manifestation sportive le 6 septembre dernier (prévue initialement en avril) et ce grâce à la mobilisation des organisateurs de Bourg-Ain cyclisme.

Certes le port du masque, les gestes barrières ont inévitablement entraîné une perte de convivialité, si chère aux participants, mais en cette période il était indispensable de se plier au protocole. Les coureurs ont aussi fait preuve d'un grand respect des consignes sanitaires.

Un ex-professionnel dans la course

Parmi les coureurs, un ex-professionnel et aujourd'hui consultant sur Eurosport a joué à saute-mouton avec les différents groupes de La Bisou jusqu'à se retrouver seul en tête dans les dernières bosses. Rien d'étonnant quand on s'appelle David MONCOUTIE, 4 fois vainqueur du maillot à pois - meilleur grimpeur - du tour d'Espagne (de 2008 à 2011) et vainqueur de 2 étapes sur le tour de France.

Les vainqueurs

Félicitations aux vainqueurs de chaque course, de chaque catégorie et notamment à Geoffrey LUCAT, qui prouve que la persévérance permet d'aboutir à ses fins et à Julien MAITRE qui a remporté la petite Bisou.

Les organisateurs remercient tous les bénévoles et les partenaires privés et publics, très impliqués, qui font de cette cycloportive une des plus belles du département.

Retrouvez l'ensemble des résultats sur le site internet : www.labisou.com



Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix

Mercredi 11 novembre à 11h la ville a rendu hommage à toutes les personnes mortes pour la France. Compte tenu de la situation sanitaire, la Préfecture n'a pas autorisé le public à y participer.

Le dépôt de gerbe a donc eu lieu à huis clos, sur la place des monuments aux morts. Cette cérémonie a été retranscrite sur la page Facebook de la ville. Une partie de cet hommage a été marquée par la lecture du texte très poignant de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants dont voici un extrait :

« C'était il y a un siècle. Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis 2 ans. 8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha. »

VIE À PÉRONNAS



Le marché de producteurs de Péronnas tient ses promesses

Le 30 août dernier était le coup d'envoi du marché de producteurs locaux installé sur la place de la Mairie.

Très attendu par la population, 18 exposants étaient présents lors de cette 1^{ère} édition et ils sont, depuis, une petite 20^{aine} à proposer des stands très diversifiés : légumes, fruits, fromages, viandes, volailles mais aussi miel, escargots, chocolat, pains artisanaux...

Organisé tous les 1^{ers} dimanches de chaque mois, il fait l'unanimité auprès de la population qui a maintenant plaisir à se retrouver entre 8h et 13h pour faire le plein de produits locaux, toujours dans le respect des gestes barrières. La Mairie a fait appel à l'association « Picorez dans l'Ain, spécialisée dans l'organisation de marchés dans les communes du Département et conjointement, cette aventure prend forme. Une équipe dynamique et conviviale pour cet évènement que la ville souhaite pérenniser dans le temps.

Une buvette est normalement présente le jour de l'évènement : c'était le cas le 30 août avec le Sou des écoles, mais avec les restrictions sanitaires, elle ne peut être maintenue.

Des surprises sont attendues pour le prochain marché qui aura lieu le **dimanche 6 décembre** et qui sera placé sous le thème de Noël.

Prochaines dates 2021

Sous réserve de la réglementation en vigueur

10 janvier
7 février
7 mars
4 avril
2 mai
6 juin
4 juillet



COMMUNIQUÉS

Parole à la majorité

Depuis plusieurs mois, nous vivons tous au rythme de la COVID-19. L'avenir nous dira si nous devons définitivement intégrer ce paramètre dans toutes nos décisions individuelles et collectives. Elle est présente dans chacun de nos actes et conditionne notre quotidien.

Cependant, malgré une rentrée particulière, la vie communale reprend petit à petit à Péronnas. Nous essayons de conserver nos manifestations en les adaptant aux conditions sanitaires qui évoluent régulièrement.

Promesse de campagne, nous avons pu organiser notre marché-test qui a eu lieu le 30 août dernier. Conforté par le retour positif des questionnaires et devant l'attente des péronnassiens, le marché est reconduit à raison d'une fois par mois, le 1^{er} dimanche. Réservez donc la prochaine date : le 6 décembre.

Incontournable rendez-vous de la rentrée, parents et enfants ont répondu présents au forum des associations qui avait lieu le samedi 5 septembre après-midi en extérieur autour de la salle Coubertin. Toutes les préconisations sanitaires avaient été mises en œuvre aussi bien pour la sécurité des

associations/exposants que celle des visiteurs. Puis la Bisou, reportée en septembre et maintenue avec une organisation au top comme d'habitude, avec pas moins de 200 bénévoles et près de 900 coureurs au départ des 2 parcours, malgré les conditions. Chacun a pu profiter de cette journée sportive.

Vous le comprendrez, le respect des gestes barrières est la seule position à adopter jusqu'à l'arrivée, que nous espérons rapide, d'un vaccin. Appliquons-les sans rechigner.

C'est avec ce dispositif sanitaire de base que nous pourrons ensemble poursuivre une vie « normale » sur Péronnas sans confinement : accueillir les plus jeunes pour la rentrée scolaire, accompagner nos anciens pour les préserver de la maladie, permettre aux associations de reprendre leurs activités, véritable lien social pour notre monde associatif. Les élus de la majorité, conscients des efforts consentis, sont prêts à vos côtés pour ces échéances.

Prenez soin de vous !

Contact : Facebook «Tous ensemble pour l'avenir de Péronnas ».

Parole à la minorité

Ces dimanches 30 août et 4 octobre ont eu lieu les premières éditions du marché des producteurs. Notre association et les élus de « **Osez Péronnas 2020-Avec vous** » ne peuvent que soutenir cette manifestation.

En effet notre programme par son engagement n°6 intégrait le point ci-dessous :

- Privilégier les circuits courts de distribution par l'instauration d'un point de vente hebdomadaire sur un lieu de production de Péronnas.

Toutefois, ceci ne représente qu'un élément d'une démarche. En effet, le point de départ pour nous, en toute cohérence, consistait à :

- Préserver le foncier agricole de la commune ;
- Faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs en concertation avec la CA3B, les communes voisines et les différents partenaires ;
- Mettre à disposition les réserves foncières de la commune pour développer une ceinture verte de maraîchage bio.

Nous sommes convaincus que notre collectivité doit mettre en œuvre un processus permettant de préserver le patrimoine de la commune.

Nous serons vigilants sur l'urbanisation à venir, la préservation d'un foncier indispensable au développement de culture bio et d'espaces dédiés aux jardins partagés.

Nous avons tout à gagner en qualité de vie en procédant ainsi.

Les élus du groupe

« Osez Péronnas 2020 - Avec vous » sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter.

Élus : *Pascal FAYARD, Pascal GOYAT, Laurent Maigre, Stéphanie TAVIER pour Osez Péronnas 2020 avec Vous.*

Contact : alternativeperonnas@gmail.com ;
<http://www.peronnas2020.fr> ;
Facebook « Au Cœur De Péronnas ».

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION COMMUNIQUE



Nouveau conseil communautaire

À l'issue des élections municipales et communautaires, le nouveau conseil communautaire s'est installé le 15 juillet dernier. Il a réélu Jean-François DEBAT au poste de président de la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B).

Il comprend 114 membres pour 115 sièges.

Le bureau se compose quant à lui de 25 membres.

Retrouvez les noms de vos conseillers communautaires sur le site internet de la CA3B : www.grandbourg.fr

Etik'table, réseau de producteurs locaux

Vous souhaitez manger local et de qualité sans savoir où trouver des producteurs locaux ?

Le site www.etiktable.fr recense des professionnels en vente directe sélectionnés pour la qualité de leurs produits. Il propose aussi de nombreux conseils pour mieux acheter, s'y retrouver dans les différents labels et privilégier une alimentation en lien avec les saisons.

Contact : 04 74 25 79 43 ou 06 03 46 43 41.



Les points info emploi (PIE), vos alliés pour retrouver un emploi

Implantés dans plusieurs communes, les PIE proposent un accompagnement à la recherche d'emploi, de stage ou de formation. Les conseillers peuvent aider à la définition d'un projet professionnel, à la rédaction de CV ou de lettre de motivation, préparer un entretien.

Les permanences à Péronnas

Rendez-vous à l'Agora au pôle socioculturel, 89 rue de la Poste le jeudi de 14h à 16h30 (séance maintenue même pendant le confinement jusqu'à nouvel ordre)
Contact : Muriel BANSILLON au 06 87 02 61 81.



Rappel : tri des déchets : les bons réflexes

Tous les guides du tri sont en ligne sur www.grandbourg.fr.

**Contact du pôle déchets :
0 800 86 10 96 (appel gratuit).**





> Séance plénière des élus 2019/2020

Les élections du conseil municipal d'enfants repoussées

Au vue des dernières consignes Préfectorales, les élections sont repoussées en 2021.

Le conseil municipal des enfants (CME) devait être réélu en novembre, pour moitié. Ainsi, des dossiers de candidatures avaient été remis aux élèves de CM1 intéressés pour qu'ils se portent candidats. Cette année, 8 postes étaient disponibles, suite au départ en 6^{ème} des élus, élèves de CM2 de l'an passé.

La campagne électorale maintenue

Vendredi 9 octobre après-midi les candidats ont quand même réalisé leurs affiches de propagande malgré le report des élections initialement prévues le 6 novembre.



Les assistantes maternelles s'adaptent au contexte

Le relais Gribouille avait repris une activité presque normale entre les 2 périodes de confinement. Si les rendez-vous, en individuel, ont repris dès la fin mai, les animations collectives, quant à elles, ont dû être organisées différemment afin de répondre aux règles sanitaires liées au virus.

En septembre les assistantes maternelles devaient s'inscrire en amont afin de bénéficier d'une animation par semaine pour répondre au besoin du plus grand nombre. Seule l'activité psychomotrice du jeudi matin, au gymnase, restait en accueil « libre », sans limitation du nombre de participants.

Aujourd'hui cette animation est fermée.

Mais les assistantes maternelles ont su très vite rebondir et proposent, à leur domicile, aux enfants qu'elles accueillent, des activités de grande qualité grâce à leur professionnalisme et leur faculté d'adaptation. Malgré tout, les échanges entre professionnelles, les discussions en lien avec leur métier et les relations avec leurs paires leur manquent beaucoup.

Le conseil des professionnelles

« Pour qu'un enfant puisse évoluer dans son processus d'autonomisation, il est essentiel de lui faire confiance, de le laisser essayer, et surtout de l'accompagner dans ses difficultés, ses échecs, mais aussi ses réussites !

L'enfant a besoin d'être guidé, mais pas que l'adulte fasse à sa place ! »

extrait d'un dossier « naitreetgrandir.com » de « qu'entend-on par autonomie chez un jeune enfant ? » par Miriam RASSE, psychologue et ancienne directrice de l'association Pikler-Loczy.

Fermeture du relais du 21 décembre au 4 janvier 2021.



JEUNESSE



Le centre de loisirs le Calypso toujours présent

Des activités tout l'été

Après cet épisode sanitaire très particulier en mars 2020, l'accueil de loisirs a de nouveau ouvert ses portes et a fonctionné les 2 mois d'été. Tout en s'adaptant au mieux aux règles d'hygiène, il a proposé des activités riches en découvertes et en émotions pour le plus grand plaisir de tous.

Rentrée 2020, le périscolaire reste ouvert

En septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école ainsi que celui du centre de loisirs.

La structure est ouverte en périscolaire le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h à 18h30 ainsi que les mercredis de 7h30 à 18h30 en journée complète ou en demi-journée (avec ou sans repas).

Vacances d'octobre sous le signe de la science

Une fois encore, l'accueil de loisirs a ouvert ses portes pendant les vacances avec une thématique autour des formes et des couleurs pour les 3 - 5 ans et de la science et de l'espace pour les 6 - 11 ans.

Le programme était riche de découvertes et d'expériences.

Composé d'ateliers autour de l'espace, d'expériences scientifiques, de jeux des couleurs, de Cluedo géant, d'ateliers cuisine. Les enfants étaient au rendez-vous.

Les mercredis bien chargés

Pour les mercredis de novembre et décembre, les enfants de 3 - 5 ans vont découvrir l'art et la matière à travers différents ateliers animés par l'équipe d'animation mais également par une intervenante en art.

Les 6 - 11 ans quant à eux vont développer le vivre ensemble avec des ateliers divers et variés, des ateliers radio animés par un intervenant extérieur.

Plus de renseignements ?

Par téléphone au 06 49 07 14 38

ou par mail à peronnas.calypso@alfa3a.org.





Les élèves de l'école des érables découvrent la batucada

La batucada, musique avec des percussions traditionnelles du Brésil, a été présentée aux élèves en septembre dans le cadre d'un projet proposé par les musiciens intervenants de la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B).

9 intervenants, dont Sylvie ROUSSET qui enseigne la musique à Péronnas, ont joué devant les enfants amusés et enchantés par les percussions. Si les mesures gouvernementales le permettent, le projet sera présenté lors du carnaval en avril prochain.

Un projet fédérateur qui ne manquera pas de réunir un public intergénérationnel lors des restitutions publiques.



TON OBJECTIF ? L' EMPLOI

**DÉCROCHE UN EMPLOI DANS TA RÉGION
ET VIENS DÉCOUVRIR TOUS NOS MÉTIERS...**

Formation de 06 à 12 mois (avec un accompagnement militaire)
Formation et présentation au permis de conduire
Nourri et logé durant toute la formation
Rémunération d'environ 700€/mois



Vous avez entre 18 et 25 ans ? Vous êtes peu ou pas diplômé ?
Vous recherchez un premier emploi ?
Vous souhaitez passer votre permis de conduire ?

Ne pas jeter sur la voie publique



Comment postuler:
04.27.50.60.28
smvamberieu@gmail.com
www.le-snv.fr



Impression : EDUCCA, Saint-Etienne - 2018/2020

Fermeture de la maison de la petite enfance

Du mercredi 23 décembre au vendredi 1^{er} janvier inclus



> Sortie vélo avec Emelyne

Pôle socioculturel
89 rue de la Poste
04 74 25 39 92
contact@agora-peronnas.fr
www.agora-peronnas.fr



> Bienvenue chez Simone, Gérard PERNIN
et Annie BONNIN ambientent la place Simone Veil cet été

Les causeries du jardin

Chaque jeudi du mois de juillet, petits et grands se sont retrouvés au jardin partagé des papillons pour découvrir les vertus des plantes qui nous entourent et apprendre à les utiliser : fabrication de sirops de fleurs, macérâts huileux, herbarium, livre planté, en partenariat avec la médiathèque qui animait le goûter lecture.

Agora Troc

La 2^{ème} édition du troc de vêtements d'enfants automne a eu lieu le samedi 17 octobre 2020 dans les locaux du pôle socioculturel. Plusieurs habitants bénévoles ont ainsi pu aider à l'organisation, la mise en place et conseiller les mamans désireuses de trouver de nouveaux vêtements pour leurs enfants ! Ecologique et économique cette action solidaire permet de refaire le plein des armoires sans toucher au porte-monnaie !
Rendez-vous le **samedi 20 mars 2021** pour le troc printemps été, si le contexte sanitaire le permet.

Soli Noël !

Le traditionnel repas de Noël de l'Agora aura lieu à la salle Marc Bernardin le **vendredi 18 décembre en soirée**, sous réserve des dispositions réglementaires covid 19.
Renseignement à l'Accueil de l'Agora.

L'espace jeunesse

L'été a pu se dérouler dans la bonne humeur malgré le contexte sanitaire. Les jeunes ont profité de diverses activités : visite du musée du cinéma à Lyon et croisière en bateau, quizz séries et films, initiation à la survie en forêt de Seillon ou encore des veillées jeux ! Avant le confinement et en dehors des vacances scolaires, le centre social accueillait les jeunes :
• Tous les mercredis après-midis dans la salle des Papillons pour échanger et construire des projets
• Le vendredi soir en partenariat avec les éducateurs de prévention.

De nouvelles recrues

Lors de l'assemblée générale 2 nouvelles personnes ont intégré le conseil d'administration de l'association. Il s'agit de Nisrine RHARIB et Karine GEOFFRAY.
Bienvenue à elles !

Certaines permanences sont maintenues

Celle des **écrivains publics** du vendredi de 9h30 à 12h est maintenue sur rendez-vous.

Une permanence est créée pour les **démarches numériques** le mardi matin de 9h à 12h sur rendez-vous.

Les **points info emploi (PIE)** sont maintenus le jeudi après-midi de 14h à 16h30.

MÉDIATHÈQUE



Pôle socioculturel
89 rue de la Poste
04 74 32 61 08
mediatheque@peronnas.fr
www.alivreouvert-peronnas.fr



Horaires d'ouverture
Mardi 15h - 18h30
Mercredi 9h30 - 18h30
Vendredi 15h - 18h30
Samedi 9h30 - 12h30

Depuis le 30 octobre dernier, la médiathèque a été contrainte de fermer ses portes au public dans le cadre des nouvelles mesures gouvernementales liées au confinement. L'accueil téléphonique est maintenu n'hésitez pas à réserver vos ouvrages.

Dans le respect du cadre réglementaire fixé par le décret 2020-1310 du 29 octobre 2020 la médiathèque est fermée au public. Il n'y a plus d'accueil de classes ou de groupes. Le décret 2020-1331 du 2 novembre 2020 précise le décret précédant, il autorise les bibliothèques de lecture publique à pratiquer l'activité de retrait/retour de documents.

Nouveau service le **m!**édia drive La médiathèque maintient l'accès à la culture

m! J'appelle

Les mardis, mercredis, vendredis entre 14h et 18h30.
J'ai précédemment fait mon choix sur le catalogue en ligne www.alivreouvert-peronnas.fr et / ou je demande conseil par téléphone.

m! J'emprunte

Je peux emprunter 6 documents dont 2 DVD, pour une durée maximale d'1 mois.
La médiathèque me fixe un rendez-vous pour la restitution et le retrait de documents.

m! Je récupère

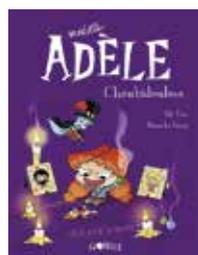
Je me présente, à l'heure du rendez-vous, dans le patio, passage par la grille blanche en façade de la médiathèque. Toujours dans le respect des gestes barrières.

m! À noter

Près de 4000 livres, magazines et ou DVD ont été empruntés depuis le 12 mai dernier.

Le top 3 des livres les plus empruntés :

- *Choubidoulove, Mortelle Adèle 10 - Mr TAN*
- *Les lendemains - Mélissa DA COSTA*
- *Femmes sans merci - Camilla LÄCKBERG*



Fermeture de fin d'année : du mardi 22 décembre au samedi 26 décembre

PAROLE AUX ASSOCIATIONS



Nouveaux statuts, nouvelle gouvernance pour Passion danse

Depuis le 21 juillet, date de la dernière assemblée générale extraordinaire, l'équipe de Passion danse a évolué.

5 femmes d'univers différents, soudées pour le plus grand bien de l'association travaillent ensemble. Avec plein de projets en perspective, des stages consacrés à la danse, mais pas que...

Passion danse c'est quoi ?

> Diffuser, développer et propager la danse sous toutes ses formes en organisant des événements (spectacles, stages, démonstrations, animations, sorties, conférences...)

> Apporter un soutien matériel et logistique à l'école municipale de danse lors des manifestations.

> Le coût de l'adhésion est de 20€. Il comprend l'assurance et l'accès gratuit à tous les stages. Des tarifs préférentiels pour l'achat de matériel de danse. La possibilité de louer des costumes pour des soirées privées.

Une gouvernance collégiale

Plus de système « hiérarchique » place à la collégiale. Chaque membre est adhérent et travaille au bon fonctionnement de l'association en fonction de ses talents, de ses disponibilités et de ses envies.

Nouveau projet : « La Petite Troupe »

La petite troupe a vu le jour cet été. C'est la création de pièces chorégraphiques dans des univers variés, partant d'une demande précise d'un organisateur, de la collaboration avec d'autres artistes pour construire un projet artistique commun, ou encore de l'envie d'être solidaires autour d'une œuvre caritative, et pourquoi pas le besoin d'écrire une histoire et de la chorégrapier.

Si vous avez envie de partager le plaisir de danser, de créer, de donner de l'énergie positive, d'écrire une nouvelle histoire, de partager des émotions, alors venez rejoindre « La Petite Troupe ».

La 1^{ère} conférence interactive :

« Pourquoi je stress ? ».

Jeudi 1^{er} octobre a eu lieu la 1^{ère} conférence interactive organisée par l'association. Elle était animée par Eve PERRIN, coach personnel et professionnel, Maître praticien en programmation neuro-linguistique. Ce fut une soirée passionnante tant intellectuellement qu'émotionnellement.

Stress absolu ou stress relatif ?

À l'issue de la soirée, chacun a pu repartir avec des clefs pour faire face à son stress.

Contact

Facebook & Instagram : passiondanseperonnas
Tél par SMS auprès de Stéphanie : 06 85 83 20 11
passiondanseperonnas@gmail.com

Chorale Allegro Voce



PAROLE AUX ASSOCIATIONS



Pêche et loisirs

Lundi 24 août 2020 a été une matinée un peu spéciale à l'étang de la Carronnière pour André JACQUIER. Pour ses 90 ans sa fille avait préparé un casse-croûte et avait convié les membres de l'association et les pêcheurs présents à marquer l'évènement.



Calendrier des pompiers

Dès la fin du confinement et jusqu'à fin février les pompiers partiront à votre rencontre pour vous présenter leur traditionnel calendrier.

Il semble important de garder un lien avec les habitants. Ils se présenteront chez vous masqués et vous remettront ce calendrier sur le pas de la porte afin de respecter les gestes barrières.

Attention aux escroqueries

Chaque année les escrocs en profitent.

Il est donc rappelé que :

- Les pompiers doivent être en uniforme et avoir une carte de membre de l'union départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Ain qu'ils vous présenteront sur demande.
- Ils doivent également vous remettre un reçu pour attester votre don.
- La page de garde du calendrier porte le nom « SEILLON ».

Les sapeurs-pompiers vous souhaitent dès à présent de bonnes fêtes de fin d'année.

Le club des Aînés contraint de suspendre ses activités



Les nouvelles mesures gouvernementales sont claires, il n'est pas possible pour les clubs de reprendre une activité et ce jusqu'à nouvel ordre.

La remise des colis de fin d'année est maintenue

Tous les ans, le club organise avec le centre communal d'action sociale (CCAS) une remise de colis pour les personnes de 70 ans et plus qui ne participent pas au banquet de fin d'année. Le banquet étant annulé, la distribution sera maintenue pour tous.

Un courrier personnalisé sera envoyé dans quelques semaines aux personnes concernées.



PAROLE AUX ASSOCIATIONS



Amicale des donneurs de sang



Après quelques mois difficiles et compliqués, la rentrée est là et il faut reprendre petit à petit ses activités tout en respectant les consignes sanitaires.

En raison des recommandations sanitaires, l'amicale a dû annuler certaines de ses manifestations comme la randonnée cycliste René TERRIER et le concours de belote. Heureusement la vente de choucroute à emporter préparée par le traiteur BEAUD a pu être maintenue samedi 4 octobre dernier.

La trêve estivale a permis à l'amicale de ranger son local, de bichonner son massif et de réfléchir à l'organisation de ses manifestations.

Les collectes sont maintenues

Les prochaines collectes auront lieu à la salle des fêtes Pierre Chambaud ce qui permet le respect des gestes barrières.

**Lundi 30 novembre de 9h à 12h30
et de 15h30 à 19h**

Inscription sur le site internet :

www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

(Même s'il est possible de venir sans rendez-vous).

Par contre le masque et votre pièce d'identité sont obligatoires.

La vie continue et il faut maintenir un lien social.

Contacts : 06 18 05 03 16

- Site internet : don.de.sang.peronnas.free.fr
- E-mail : dsd.peronnas@gmail.com
- Sur Facebook : [amicale-pour-le-Don-de-Sang-bénévole-de-péronnas-127027451323/](https://www.facebook.com/amicale-pour-le-Don-de-Sang-bénévole-de-péronnas-127027451323/)



Amicale des classes 1 & 6

Une vente de barquette pour remplacer le concours de belote

190 barquettes de veau marenge avec riz, préparées par un traiteur, ont été vendues par les classards. Cette vente a permis à l'association de maintenir une activité en remplacement du concours de belote organisé initialement samedi 19 septembre.



L'assemblée générale du 10 janvier 2021 est annulée.



Le saviez-vous ?

Depuis le 30 octobre dernier, les ventes associatives (vente de lasagnes, vente de sapins...) sont suspendues suite à la publication du décret préfectoral lié au reconfinement jusqu'à nouvel ordre.

INFOS PRATIQUES

Bienvenue à...

Entreprises, artisans, commerçants vous venez de vous installer à Péronnas ?

Afin de vous faire connaître auprès de la population, nous vous proposons de paraître dans le prochain numéro.

Merci de contacter le service communication
04 74 32 15 66
communication@peronnas.fr

• Anne DELVA-CLERC

Agent commercial immobilier à Péronnas

Vous vendez ou achetez un bien immobilier ?

Elle est à votre écoute pour définir vos attentes et vos besoins.

Vous manquez de temps ? Elle cible et sélectionne pour vous les biens correspondant à vos critères.

07 82 80 98 41

anne.expertimo@gmail.com

• Lionel MICAND

Société Accord Alu

Fabrication et pose de menuiseries extérieures aluminium

376 allée du Thioudet

ZAC de Monternoz

Ouverture : 7h30-12h et 13h30-17h30

04 74 23 36 91

contact@accordalu.fr

www.accord-alu.fr

Retrouvez la société sur Facebook !

• Carole LAURENT

Hum1 services

Elle propose de vous aider dans vos démarches administratives à votre domicile.

Tarif à l'heure ou au forfait (avantage fiscal)

07 67 03 45 77

hum1association@gmail.com

725 allée des cerisiers

La brochure « vos élus 2020-2026 » à disposition en Mairie

Le fascicule de présentation des élus 2020-2026 est à votre disposition gratuitement sur demande à l'accueil de la Mairie.



Vous venez d'avoir 16 ans ?

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

1
L'enseignement de défense
(classes de 3^e et 1^{er})

2
Le recensement à 16 ans en mairie
ou en ligne pour certaines communes
(www.service-public.fr)

3
La Journée Défense et Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ☑ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ☑ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE | MINISTÈRE DES ARMÉES | SGA

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire. La mairie vous remettra alors une **attestation de recensement** à conserver précieusement.

Elle vous sera réclamée pour toute inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies (inscription automatique des jeunes de 18 ans révolus).

Présentez-vous dès vos 16 ans en Mairie muni de votre **carte nationale d'identité**, du **livret de famille**, d'un **justificatif de domicile** et de la **carte nationale d'identité** d'un de vos parents. Les jeunes qui auraient omis de se faire recenser doivent également se présenter en Mairie pour régulariser leur situation.

Mairie 04 74 32 31 50

INFOS PRATIQUES



Un conciliateur de justice à votre service

Yves DOLARD, assure une permanence en Mairie, sur rendez-vous, le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 17h.

Sa mission a pour but d'apporter une aide à la résolution amiable de litiges entre parties afin d'éviter le recours à une procédure judiciaire (problèmes de voisinage, locataires-propriétaires, clients-prestataires de services...).

Pour prendre rendez-vous téléphonez en Mairie au 04 74 32 31 50.

Les adresses mails des services municipaux changent

Depuis septembre, le « @peronnas.com » s'est transformé en « @peronnas.fr ».

Les adresses mail des services municipaux se terminent désormais par : « peronnas.fr »

Pour exemple, l'adresse générale de la Mairie : info@peronnas.com devient info@peronnas.fr

Connectez-vous

Sur www.peronnas.com

Sur www.facebook.com/PERONNAS

Sur twitter.com/Peronnas01

Sur Instagram



Vous venez d'arriver à Péronnas ?

Faites-vous connaître à l'accueil de la Mairie : un dossier, destiné aux nouveaux habitants vous sera remis.

Il vous est offert :

- Les 2 derniers bulletins municipaux Flash
- Le livret des activités sportives, culturelles et de loisirs
- Un kit éco-l'eau offert par la CA3B

Contact : Mairie – 04 74 32 31 50

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes



**QUAND ON AIME SES PROCHES,
ON NE S'APPROCHE PAS TROP.**

Ensemble, restons prudents.



INFOS PRATIQUES

Ain Domicile Services,

Un service d'aide et d'accompagnement à domicile 7/7j 24/24h depuis plus de 30 ans.

L'association propose de l'aide à la personne (aide à l'alimentation, aide à la toilette,...) sur l'ensemble du département de l'Ain. Elle agit pour faciliter le quotidien des personnes sur leur lieu de vie (ménage, repassage...), en respectant leurs choix et leurs projets de vie. Un service de transport accompagné et des actions de prévention sont aussi proposés.

Des équipes de professionnel(le)s œuvrent au quotidien 7/7 jours 24/24H au domicile des personnes âgées, en situation de handicap ou fragilisées quel que soit leur âge grâce à 2 modes d'interventions : prestataire ou particulier employeur.

Contactez l'antenne de votre secteur

2 rue Jules Baux 01000 Bourg-en-Bresse
bourg.prestataire@ain-domicileservices.fr

Siège de l'association

Immeuble « le Talisman », 1133 avenue de Lyon à Péronnas
04 74 21 42 52
contact@ain-domicileservices.fr
www.ain-domicileservices.fr

Facebook : @aindomicileservices

Twitter : @aindomservices



Association Intermédiaire
Domicile Services
Des solutions proches et solidaires



www.services-ain.com

801, rue de la source
01442 VIRIAT CEDEX
04.74.23.23.81 - 07.87.02.29.06
domicile.services01@gmail.com



Bricolage

Bâtiment

Restauration

Jardinage

Entretien

Administratif

Garde d'enfants
+ de 3 ans

L'Association Intermédiaire Domicile Services (AIDS) est une association créée par le **réseau ADMR**.

Depuis plus de 30 ans, elle recrute des personnes à la recherche d'un emploi et les met à votre disposition en vous proposant des services de qualité.

■ Nous opérons une **gestion administrative complète** (déclarations sociales, contrats de travail, bulletins de salaires...).

■ Si vous êtes une association, un bailleur social, une collectivité, une entreprise ou un particulier, vous pouvez faire appel à l'AIDS.

■ Vous avez la possibilité d'utiliser des **moyens de paiement adaptés** aux services : C.E.S.U. prépayés, chèques et prélèvements bancaires.

Fin d'année : fermetures de la mairie

Judi 24 et 31 décembre après-midi Vendredi 25 décembre Vendredi 1^{er} janvier

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Prochain conseil municipal

Mardi 15 décembre
salle de la Rotonde 220

Pendant le confinement,
l'attestation dérogatoire
de déplacement ne permet
pas aux habitants
d'assister aux séances.

Port du masque obligatoire.



Covid-19 : 4 manifestations communales annulées

Ces manifestations sont annulées afin d'empêcher la propagation de la covid-19.

> **Pêche d'étang du 14 novembre reportée**

> **Banquet des plus de 70 ans remplacé par les colis**

Habituellement le centre communal d'action sociale (CCAS) propose à toutes les personnes de 70 ans et plus, domiciliées à Péronnas, de participer au repas qui leur est offert.

Au vu des risques trop importants liés à la crise sanitaire, le banquet du 22 novembre est annulé.

> **Dîner spectacle en faveur du Téléthon**

Programmé initialement vendredi 4 décembre à la salle des fêtes, le dîner est annulé.

> **Vœux à la Population**

Vendredi 8 janvier 2021 devait se tenir la traditionnelle cérémonie des vœux. Elle sera exceptionnellement annulée.

Le marché est maintenu dimanche 6 décembre prochain.

La buvette quant à elle est annulée.

Pour 2021, le marché se tiendra tous les 1^{ers} dimanches de chaque mois.

- | | |
|--------------|-------------|
| > 10 janvier | > 4 avril |
| > 7 février | > 2 mai |
| > 7 mars | > 6 juin |
| | > 4 juillet |

La ville recrute

**Période de recensement à Péronnas :
du 21 janvier au 20 février 2021**

La Ville de Péronnas est chargée d'organiser le recensement général de la population qui se déroule tous les 5 ans, sous l'égide de l'INSEE. Pour la campagne 2021, la Ville recherche des agents recenseurs qui procéderont à la collecte des informations sur le terrain auprès des administrés. Pendant cette période, tous les habitants vont se faire recenser.

Cette mission demande de la disponibilité en journée et en soirée.

Vous souhaitez postuler ?

Envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) en Mairie à l'attention de Madame le Maire.
Envoi par mail : recensement2021@peronnas.fr



PROCHAINS RENDEZ-VOUS



RECENSEMENT

de la population 2021

Répondez sur internet,
c'est encore plus simple

le-recensement-et-moi.fr

Du 21 janvier au 20 février 2021



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



en partenariat avec votre commune

Exposition des artistes amateurs

- samedi 17 octobre 2020 -



^ Ludivine MARICHY, 1^{er} prix de la commission culture

Vanessa CORDIER, 1^{er} prix du public >

